



# CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2023

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

## LISTE DES DELIBERATIONS

- 1 - INSTALLATION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONSIEUR NICOLAS PHILIPPE SANS VOTE
- 2 - DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE POUR LES ÉLUS LOCAUX ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 3 - MISE À DISPOSITION DU CONSEILLER DE PRÉVENTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE AU PROFIT DE LA VILLE ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 4 - MODIFICATION DE L'ANNEXE 1 À LA DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA MISE EN PLACE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 5 - RAPPORT SOCIAL UNIQUE - ANNÉE 2021  
SANS VOTE
- 6 - COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES RELATIF AU CONTRÔLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA COMMUNE DE SARTROUVILLE  
SANS VOTE
- 7 - ACQUISITION DE LA PARCELLE BÂTIE AZ294 SISE 55 RUE HENRI BRISSON AUPRÈS DES CONSORTS RIALLAND

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER

- 8 - CESSION D'UNE PORTION DE 248 M<sup>2</sup> DE LA PARCELLE BÂTIE AZ294P SISE 55 RUE HENRI BRISSON ET 137 M<sup>2</sup> DE LA PARCELLE NON BÂTIE AZ624P SISE 188 AVENUE MAURICE BERTEAUX AU PROFIT DE M. ET MME ATTAL  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 9 - CESSION DE LA PARCELLE BÂTIE AT344P SISE 12-14 RUE VOLTAIRE AU PROFIT DE LA SCI BONNE HUMEUR  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER
- 10 - RÉTROCESSION D'UN TERRAIN À LA VILLE DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION IMMOBILIÈRE SISE 14-22 RUE D'ESTIENNE D'ORVES EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE VOIE ENTRE LA RUE D'ESTIENNE D'ORVES ET LA RUE DU BERRY - COMPLÉMENT  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 11 - APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE HOSPITALIER THÉOPHILE ROUSSEL POUR LE DÉPLOIEMENT D'UNE ÉQUIPE MOBILE DE SOINS ÉCOLE SUR LE TEMPS MÉRIDIEN  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 12 - BOURSE AU PERMIS B - SARTROUVILLE INFOS JEUNES - MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 13 - BOURSE Bafa - SARTROUVILLE INFOS JEUNES - MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 14 - DEMANDE D'ADHÉSION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN À DOMICILE (S.I.M.A.D.)  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 15 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales)